
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue à huis clos, selon l'arrêté ministériel du MAMH, et conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 14 décembre 2020, à 19 h 30, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

RÉSOLUTION C-20-075

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2020 et de la séance extraordinaire du 30 novembre 2020

Lecture est faite du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2020 et de la séance extraordinaire du 30 novembre 2020.

Il est proposé par M. Jacques Renaud,

Appuyé par Mme Ginette Richard,

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 novembre 2020 et de la séance extraordinaires du 30 novembre 2020 soient adoptés tel que lus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-076

Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance de la Commission permanente du 16 novembre 2020 et de la séance extraordinaire de la Commission permanente du 30 novembre 2020

Lecture est faite des procès-verbaux de la séance de la Commission permanente du 16 novembre 2020 et de la séance extraordinaire de la Commission permanente du 30 novembre 2020.

Il est proposé par Mme Mélanie Gladu,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE les recommandations inscrites aux procès-verbaux de la séance de la Commission permanente du 16 novembre 2020 et de la séance extraordinaire de la Commission permanente du 30 novembre 2020 soient ratifiées telles que lues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-077

Adoption de la liste des comptes à payer No. 12-0-2020 et ratification de la liste des chèques émis No.12-1-2020

Les listes des comptes à payer No. 12-0-2020 et des chèques émis No. 12-1-2020 sont soumises pour acceptation.

Il est proposé par M. Serge Baron,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE la liste des comptes à payer **No. 12-0-2020** au montant de **53 628,99 \$**, ainsi que les listes des chèques émis **No. 12-1-2020** au montant de **273 174,74 \$** soient acceptées telles que soumises par le Secrétaire-trésorier et vérifiées par le Comité de Finance. Un certificat de disponibilité de crédits a été émis par le Secrétaire-trésorier pour chacune de ces listes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-078

Lecture et adoption du règlement numéro 383 concernant l'adoption du budget 2021 de la Régie d'Assainissement des Eaux Richelieu-Saint-Laurent

Lecture est faite du règlement numéro 383 concernant l'adoption du budget 2021 de la Régie d'Assainissement des Eaux Richelieu-Saint-Laurent.

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Richard,

Appuyé par M. Michel Latour,

Que le règlement numéro 383 concernant l'adoption du budget de la Régie d'Assainissement des Eaux Richelieu-Saint-Laurent pour l'année 2021 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-079

Lecture et adoption du règlement numéro 384 concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour payer les dépenses prévues au budget 2021

Lecture est faite du règlement numéro 384 concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour payer les dépenses prévues au budget 2021.

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par Mme Ginette Richard,

QUE le règlement numéro 384, concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour payer les dépenses prévues au budget 2021 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRÉSENTATION

Le Maire fait rapport des représentations du Conseil depuis la dernière séance.

RÉSOLUTION C-20-080

Levée de la séance

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par M. Michel Latour,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Secrétaire-trésorier